



## **Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie**

---

Camille Mageau  
Secrétaire, Section canadienne  
Commission mixte internationale  
234, avenue Laurier Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 6K6  
[mageauc@ottawa.ijc.org](mailto:mageauc@ottawa.ijc.org)

Charles A. Lawson  
Secrétaire, Section américaine  
Commission mixte internationale  
2000 L Street, NW  
Suite 615  
[Washington, DC 20440](http://Washington, DC 20440)

9 septembre 2016

Chers secrétaires :

Je vous remercie de votre lettre du 3 août visant à aviser le Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie (le Conseil) de la réponse des gouvernements au plan d'étude sur la qualité de l'eau (PEQE) pour le bassin du lac des Bois. À la lumière de cette réponse, nous comprenons que les gouvernements ont décidé de répondre aux problèmes de qualité de l'eau dans le bassin du lac des Bois en concevant et en appliquant un plan scientifique binational, grâce à une approche de gouvernement à gouvernement. Le Canada alloue 5,5 millions de dollars à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour effectuer la part canadienne du plan scientifique binational. ECCC travaille actuellement à la mise sur pied de son plan scientifique (le Plan). La partie américaine du plan sera dirigée et coordonnée par l'État du Minnesota, en collaboration étroite avec le bureau pour la Région 5 de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Durant la semaine du 8 août, le Conseil s'est réuni à Kenora, en Ontario, et a rencontré des représentants d'Affaires mondiales Canada (AMC) et d'ECCC pour discuter de cette approche. Répondant à l'invitation du Conseil, des représentants d'AMC et d'ECCC ont également participé à la réunion publique du 10 août à Kenora, où le représentant d'ECCC a donné un aperçu de l'ébauche de plan.

En réponse à votre lettre du 3 août, voici le sommaire des observations et des préoccupations formulées lors des discussions à la réunion du Conseil et à la réunion publique, de même que des recommandations relatives au rôle potentiel de la Commission mixte internationale (CMI) et du Conseil, compte tenu de leurs relations binationales actuelles avec des agences de gestion des ressources, des tribus, des Premières Nations, des Métis, des scientifiques, des intervenants, et le grand public.

### **Commentaires**

L'intérêt semblait vif parmi les quelque 100 participants à la réunion publique. Certains se sont dits frustrés d'apprendre que le PEQE, élaboré à la lumière de communications approfondies avec le public et avec les

scientifiques travaillant dans le bassin, serait remplacé par l'ébauche de plan présentée par ECCC, laquelle n'a pas fait l'objet de consultations similaires.

Les participants à la réunion publique ont exprimé beaucoup d'intérêt à recevoir des renseignements supplémentaires détaillés de la part des gouvernements en ce qui concerne les études scientifiques à venir, le lien de ces études avec le PEQE recommandé, la nature de la collaboration binationale, et la communication avec les intervenants locaux, le public, les tribus, Premières Nations et Métis, les scientifiques non-gouvernementaux et d'autres intéressés.

Des participants à la réunion ont également trouvé que l'ébauche de plan d'ECCC manquait de détails, négligeait des éléments importants du PEQE, ne couvrait pas l'ensemble du bassin, et n'avait pas l'aspect de gouvernance transparente tel que l'approche de la CMI du PEQE. Ils ont également demandé si les gouvernements étaient déterminés à fixer des cibles de réduction du phosphore et à agir pour résoudre le problème des algues nuisibles et toxiques du bassin.

À la réunion du Conseil, le lendemain, certains membres ont réitéré et traité plus en profondeur les préoccupations exprimées à la réunion publique, entre autres préoccupations. Ils ont parlé notamment de l'insuffisance de détails permettant d'évaluer le plan proposé; de l'absence de mécanisme permettant aux scientifiques, aux intervenants, aux résidents, à la CMI ou au Conseil de commenter le plan; de l'absence d'éléments binationaux locaux dans le plan; et du fait que le plan présenté n'a aucun but clairement défini, aucun lien entre la science et les politiques et résultats, et aucune mention de l'évaluation de l'efficacité des mesures d'application une fois la recherche terminée.

Des membres du Conseil ont souligné plusieurs risques pesant sur le bassin, dont la possibilité de diminution de la capacité scientifique dans le bassin, le risque considérable de miner la confiance du public à l'égard de la CMI et du Conseil ainsi que la volonté du public de participer à l'avenir, et le risque d'ébranler l'esprit de confiance et de collaboration s'étant développé dans le bassin entre les agences et les organismes de tous les niveaux, des deux côtés de la frontière.

Pour de plus amples détails sur les observations et commentaires recueillis, consultez la pièce jointe 1.

## **Recommandations**

Lors des discussions du Conseil, des membres du Conseil ont suggéré plusieurs façons d'appuyer cet effort, quoique les détails du processus du plan binational demeurent inconnus.

### *Concernant le rôle du Conseil et de la CMI*

- 1) Les membres du Conseil ont largement convenu que la CMI devrait demander aux gouvernements un exposé approfondi sur divers sujets, dont la manière dont ECCC suggère d'appliquer son ébauche de plan, et les études scientifiques, échéances et mécanismes proposés par ECCC en vue d'assurer une communication transparente.
  - a) Un membre a recommandé que la CMI invite les gouvernements à organiser une réunion de toutes les parties, y compris les agences fédérales, tribales, provinciales et des États, la CMI et les intervenants locaux, en vue de discuter en détail des plans des gouvernements relatifs à cette initiative.
  - b) Des membres du Conseil ont souligné que le plan scientifique binational proposé nécessitait de plus amples détails, devrait incorporer des éléments importants du PEQE, doit englober l'ensemble du bassin, et devrait comprendre un aspect de gouvernance transparente tel que celui proposé par la CMI dans le PEQE.

- c) Les membres du Conseil ont également discuté de ce qui suit, mais sans faire consensus :
- i. La nécessité d'un rôle important pour la CMI et son Conseil – un rôle plus large que les processus de sollicitation et de consultation des intervenants. Toute consultation qui ne prévoit pas la réévaluation et la modification du Plan risque d'éroder encore davantage la confiance du public à l'égard du Plan et de la CMI.
  - ii. Le rôle potentiel de la CMI dans la facilitation d'une réunion de toutes les parties, y compris les agences fédérales, tribales, provinciales et des États, la CMI et les intervenants locaux, en vue de discuter en détail des plans des gouvernements relatifs à cette initiative.
  - iii. La CMI pourrait fournir une surveillance et une évaluation régulières de la mise en œuvre du Plan pour assurer la réalisation des engagements. Le Conseil représente une communauté scientifique très bien placée pour prodiguer des conseils sur l'étude au fur et à mesure qu'il accomplit des progrès. Cela créerait un mécanisme pour assurer la transparence et la responsabilité, similaire au rôle de la CMI en ce qui concerne les Grands Lacs. La CMI offre un forum spécialement conçu pour la communication avec le public, l'évaluation par les pairs et la coopération binationale. La CMI devrait être responsable d'analyser les renseignements fournis par les gouvernements, d'évaluer l'efficacité des programmes dans les deux pays, et de rendre compte des progrès scientifiques pour ce qui est de l'atteinte des cibles de qualité de l'eau quand ces cibles auront été fixées.
  - iv. La CMI devrait gérer cet effort pour s'assurer : i) qu'il y a une coordination et une coopération binationales entre les agences, les organismes, les tribus, les Premières Nations et les Métis; ii) que le Plan favorise la collaboration scientifique; et iii) qu'il existe un pont binational entre les gouvernements à tous les niveaux.
  - v. Des gestionnaires de projet des deux pays devraient être nommés pour faire avancer ce projet.

#### *Sur le plan scientifique binational*

- 1) Les membres du Conseil ont généralement convenu de la nécessité d'un cadre binational à l'échelle du bassin afin d'assurer la collaboration et la coordination en ce qui concerne les activités scientifiques et de gestion.
- 2) Le Plan nécessite un calendrier, des dates d'échéance, des produits livrables clairs, et des processus qui permettent des examens par les pairs et la formulation de commentaires par le public.
- 3) Les membres du Conseil ont aussi généralement convenu que le Plan doit comporter des buts clairs qui font le pont entre la science et la politique en vue d'atteindre des objectifs binationaux dans le bassin. Une fois les études terminées, les attentes doivent être claires en ce qui concerne les réalisations visées.
- 4) Quand les études relatives au Plan auront été terminées, il sera important de maintenir l'engagement dans le bassin. Cela comprend la surveillance continue, la gestion adaptative et la communication avec les intervenants.
- 5) Les membres du Conseil ont également discuté de ce qui suit, mais sans parvenir à un consensus :
  - a) Des membres américains du Conseil ont suggéré que le gouvernement des États-Unis devrait contribuer au financement des études du PEQE restantes, ou du moins, qu'il contribue du financement pour appuyer la gouvernance requise dans le bassin.

- b) Tous les éléments du PEQE devraient être appliqués et financés, pas seulement ceux retenus dans le cadre du Plan. Le PEQE prévoit un financement et une mise en œuvre graduels de la recherche. Les membres du Conseil sont conscients que les ressources sont actuellement limitées, et recommandent donc que le Conseil donne son appui à la totalité du PEQE en attendant le financement futur.
- c) ECCC devrait collaborer avec d'autres agences pour fixer les priorités et déterminer qui est le mieux placé pour effectuer des études données – ECC, ou d'autres agences. Le Plan devrait comprendre une intensification du soutien aux agences travaillant dans le bassin afin de poursuivre nos efforts pour répondre aux enjeux prioritaires relevés par le PEQE.

Le Conseil anticipe avec impatience la poursuite des discussions avec la CMI et poursuit sa réflexion sur les rôles que pourraient jouer la CMI et le Conseil pour appuyer cet effort.

Salutations cordiales,



Michael Goffin  
Coprésident du Conseil pour  
le Canada



Col. Samuel Calkins  
Coprésident du Conseil pour  
les États-Unis

Pièce jointe : Autres préoccupations et observations émanant de la réunion publique et de la réunion du Conseil

Cc : Wayne Jenkinson, section canadienne/CMI  
Nick Heisler, section canadienne/CMI  
Mark Gabriel, section américaine/CMI

**Pièce jointe Autres préoccupations et observations émanant de la réunion publique et de la réunion du Conseil**

*Non organisées selon la priorité*

1. De façon générale, l'investissement de 5,5 millions de dollars consacré au bassin est un résultat positif.
2. Le nouveau plan est superflu, car le PEQE original constitue déjà un plan détaillé. Le PEQE permet un financement et une mise en œuvre graduels.
3. Le processus d'élaboration du Plan n'était ni transparent, ni binational.
  - a. Il s'agit d'un effort scientifique réalisé par une agence unique, et seulement du côté canadien du bassin.
  - b. Lors de la création du Plan, ECCC n'a réalisé aucune consultation avec l'équipe ayant rédigé le PEQE, les scientifiques travaillant dans le bassin, le Conseil ou la Commission. Le Plan devrait recevoir la contribution de toutes les agences et de tous les organismes ayant participé à cet effort depuis plus d'une décennie.
  - c. ECCC et AMC n'ont pas partagé avec le Conseil leur plan d'études scientifiques dans le bassin. Les renseignements présentés n'étaient pas suffisamment détaillés pour permettre au Conseil d'évaluer le Plan, ni d'émettre des recommandations en vue de mériter l'appui du Conseil.
  - d. Le Plan n'a pas été présenté au public, aux agences ou à la Commission aux fins de commentaires. Il n'y a pas de calendrier, de dates d'échéance et de processus pour l'émission de commentaires.
  - e. Le processus binational employé par la CMI et le Conseil n'a pas été suivi. Le Plan ne comporte aucun mécanisme de collaboration, de coordination ou d'engagement binationaux avec les scientifiques, les agences et les intervenants au cours de sa mise en œuvre.
4. Risques associés à cette option :
  - a. Perte de capacité scientifique dans le bassin si une seule agence est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan.
  - b. Perte de confiance du public à l'égard de la Commission et du Conseil et diminution de la volonté du public de participer à l'avenir.
  - c. Mise en péril de l'esprit de confiance et de collaboration s'étant développé dans le bassin entre les agences et les organismes de tous les niveaux, des deux côtés de la frontière.
5. Des organismes partenaires mentionnés dans le Plan ont besoin de financement pour appliquer leur partie respective du Plan.
6. Le Plan présenté le 10 août n'a pas de buts clairs, ni de liens entre la science et les politiques et résultats pour le bassin (p. ex., objectifs, cibles, mesures). Il lui manque aussi une gouvernance bien définie.
7. Les projets du PEQE non abordés par le plan scientifique d'ECCC devront encore être traités.
8. Le lac des Bois n'est pas le lac Érié. Les solutions aux problèmes du lac Érié ne sont pas nécessairement adaptées au lac des Bois, et vice versa.

9. La CMI devrait solliciter auprès des gouvernements le mandat d'évaluer et de documenter le progrès et les évaluations des agences pour atteindre les objectifs relatifs au bassin – un rôle similaire à celui qu'elle assure déjà pour les Grands Lacs.
10. Que se passera-t-il dans quatre ans, quand l'étude d'ECCC sera terminée? ECCC maintiendra-t-il son engagement dans le bassin, notamment en effectuant de la surveillance continue et de la gestion adaptative ainsi qu'en continuant de consulter les intervenants? Et si tel est le cas, pourquoi n'est-ce pas la CMI qui dirige cet effort?